



Projet Novagrimes
Innovations Agricoles en Territoires Méditerranéens

**Eléments d'une stratégie
pour une agriculture méditerranéenne**
Synthèse finale du projet

Juin 2012



Programme cofinancé par le Fonds
Européen de Développement Régional
Programme cofinanced by the European
Regional Development Fund

Table des matières

Introduction – le projet Novagrimes : pour la mise en œuvre d'une stratégie méditerranéenne pour l'agriculture	2
1. Les actions du projet Novagrimes : principaux résultats	3
Agroénergies : le concept de District Agroénergétique Méditerranéen Durable (DAMD)	3
Gestion de l'Eau : gestion collective et efficacité de la ressource hydrique	4
Pratiques Agricoles Respectueuses de l'Environnement : l'accompagnement des agriculteurs pour un usage plus durable des pesticides	4
Agriculture Biologique : pour une meilleure structuration du secteur en Méditerranée	4
Adaptation des Produits : renforcer le dialogue entre les acteurs des filières	5
Développement Rural Intégré : le concept de Bio-Itinéraire	5
Label Méditerranéen : Pertinence et Faisabilité d'une démarche de labellisation à l'échelle méditerranéenne	5
La mise en œuvre de modèles de gouvernance méditerranéens	6
Politique Agricole Commune et agriculture méditerranéenne : une nécessaire articulation	6
2. Une stratégie méditerranéenne pour l'agriculture : propositions stratégiques	6
Pour un renforcement de la compétitivité de l'agriculture méditerranéenne	7
Accroître la valeur ajoutée des produits méditerranéens	7
Favoriser la structuration de filières de production	7
Investir l'aval des filières	8
Soutenir les innovations techniques et technologiques	8
Soutenir les innovations "territoriales"	8
Agir sur les dynamiques foncières	9
Mobiliser les ressources liées à la ruralité	9
Privilégier une agriculture productrice de biens publics	10
De l'agriculture à l'alimentation : élargir la perspective	11
Une stratégie méditerranéenne fondée sur les dynamiques de développement territorial	11
Des politiques méditerranéennes pour des territoires méditerranéens	11
Privilégier les ressources spécifiques	11
Pour une stratégie méditerranéenne fondée sur la connaissance	11
Construire des formes de gouvernance efficaces et légitimes	12
Pour un dialogue renforcé entre acteurs publics et acteurs privés	12
Une stratégie fondée sur des innovations institutionnelles	13
Certifier les démarches pour les renforcer	13
Une nécessaire articulation avec les politiques publiques	13
S'appuyer sur les dynamiques institutionnelles existantes	13
Mettre en œuvre des politiques pérennes et mieux articulées entre elles	14
Une stratégie méditerranéenne centrée sur des acteurs incontournables	14
Renforcer l'implication des sociétés locales	14
Les régions au cœur de la stratégie agricole méditerranéenne	14
Une stratégie méditerranéenne fondée sur des critères de durabilité partagés et mesurables et adaptée à l'évolution des besoins	15
L'affirmation d'une durabilité environnementale	15
Construire des outils d'évaluation de la stratégie méditerranéenne	15
En conclusion : vers une vision partagée des enjeux agricoles en Méditerranée	15
3. Aspects méthodologiques	16
La concertation pour renforcer la valeur ajoutée transnationale du projet	16
Des thématiques aux composantes opérationnelles	17
La structuration des partenariats	18
Les principes d'évaluation des actions : la grille "SICOMA"	18

Le projet Novagrimes : pour la définition d'une stratégie méditerranéenne pour l'agriculture

Démarré en mars 2009, le projet "Novagrimes¹ – Innovations Agricoles en Territoires Méditerranéens" avait pour objectif d'aider les régions méditerranéennes à élaborer des politiques d'appui au secteur agricole à partir de la mise en œuvre d'actions innovantes et concertées visant à renforcer la compétitivité et la durabilité de l'agriculture du bassin. Cette démarche d'affirmation du rôle des régions était fondée sur deux ambitions conjointes : d'une part, renforcer le positionnement de l'agriculture méditerranéenne en contribuant à une meilleure prise en compte de ses spécificités, en particulier au sein de la future Politique Agricole Commune, d'autre part, poser les jalons d'une stratégie agricole à l'échelle méditerranéenne. Conçu comme une conclusion générale de Novagrimes synthétisant ses principaux résultats, le présent document a deux autres objectifs : présenter la démarche suivie par les partenaires du projet pour identifier et définir des actions communes d'une part, et formuler des recommandations issues de ces mêmes actions, recommandations qui seront au fondement de l'élaboration d'une stratégie agricole à l'échelle méditerranéenne.

A son démarrage, le projet s'appuyait sur un certain nombre de constats liés aux caractéristiques de l'espace méditerranéen et de son agriculture, à savoir la richesse en termes de biodiversité, la diversité des modes de cultures et la qualité des produits alimentaires. Dans le même temps, l'agriculture méditerranéenne peine à valoriser économiquement ce potentiel, elle est confrontée à un déficit de compétitivité, une perte d'emploi et à une pression croissante sur les ressources naturelles. Afin de répondre à ces défis, le projet était fondé sur une hypothèse forte évoquée plus haut : le rôle désormais central des régions² dans la définition et la conduite de politiques de soutien à l'agriculture et dans la construction d'une stratégie méditerranéenne pour renforcer la compétitivité et la durabilité de ce secteur qui, bien que connaissant une crise sans précédent, demeure un fondement du développement et de l'identité de la Méditerranée.

Le travail mené tout au long du projet a permis de mieux appréhender les caractéristiques de l'agriculture méditerranéenne et d'identifier des actions concrètes en matière d'innovation. Déjà connues par ailleurs, ces caractéristiques ont pu être définies de manière plus approfondie et surtout illustrées à l'aune des actions portées par les partenaires. La réflexion menée par le groupe d'experts "Politique Agricole Commune" a ainsi souligné la très grande diversité qui caractérise l'agriculture du bassin méditerranéen, diversité qui conditionne de fait des impacts extrêmement différenciés de la réforme à venir. Les actions dédiées à la production ("Adaptation des Produits", "Agriculture Biologique") ont quant à elles mis en évidence l'existence de spécificités incontestables : si la notion de "produit méditerranéen" demeure toujours discutable, l'olivier, la vigne, le riz ainsi que certains fruits et légumes peuvent revendiquer une réelle typicité méditerranéenne, de même que les produits issus de l'élevage de petits ruminants (ovins, caprins). Depuis des siècles, ces produits ont façonné et maintenu les paysages du bassin méditerranéen. A travers la diète méditerranéenne, la qualité et la réputation de ces produits ont ainsi été reconnues par l'UNESCO en 2010 comme patrimoine immatériel de l'humanité. Les enjeux relatifs à la gestion de l'eau apparaissent également particuliers en Méditerranée, notamment à travers le rôle déterminant joué par les formes de gestion collective de la ressource et par l'irrigation. Enfin, à travers les perspectives ouvertes en matière de développement de nouvelles activités, l'action "Filière Agroénergétique" a permis de rappeler l'importance économique et sociale de l'agriculture du bassin en termes d'emplois³, ce qui le différencie assez nettement des territoires du nord de l'Europe. Aujourd'hui, il est essentiel de renforcer les liens entre recherche et développement économique à l'échelle transnationale afin de contribuer à l'adaptation harmonieuse des agricultures méditerranéennes.

Les activités réalisées dans le cadre du projet ont également contribué à une meilleure compréhension des défis auxquels est aujourd'hui confrontée l'agriculture méditerranéenne. Le nécessaire renforcement de l'intégration des filières agroalimentaires est ainsi souligné par l'action "Adaptation des Produits". Les produits méditerranéens pâtissent en effet de phénomènes de concurrence externe (développement de cultures intensives d'huile d'olive ou de vin en

¹ Le projet Novagrimes s'inscrit dans la période de programmation 2007-2013 de la politique structurelle européenne au titre de l'espace méditerranéen. Il regroupe la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Chef de File), les Régions Pouilles et Sardaigne (Italie), la Région Murcie (Espagne), la Région Thessalie (Grèce) et l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier. <http://www.novagrimes.eu/>

² Ici, le terme "région" renvoie aux collectivités territoriales agissant à l'échelle régionale (NUTS II) : régions administratives en France et en Grèce, régions autonomes en Italie, communautés autonomes en Espagne.

³ Selon la FAO, l'agriculture euro-méditerranéenne représente en 2010 près de 5 millions d'emplois, soit 3 % du PIB. Dans les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, ce chiffre est de 33 millions (15 % du PIB).

Australie, au Chili, en Chine) mais aussi interne (arrivée simultanée sur les marchés de produits issus de différents bassins de production méditerranéens). La mise en place d'une zone euro-méditerranéenne de libre-échange constitue à cet égard un enjeu important. D'un point de vue environnemental, les phénomènes de surexploitation des ressources naturelles (eau, sol) prennent des formes particulières en Méditerranée, comme en atteste notamment l'action "Pratiques Agricoles". En outre, le bassin méditerranéen constitue un "point focal" du changement climatique, avec des conséquences notables en matière de diminution des rendements et de risques d'événements climatiques extrêmes (sécheresses, canicules, inondations). Enfin, les espaces méditerranéens font l'objet d'une pression foncière issue d'une forte croissance métropolitaine. Cette situation constitue une menace pour l'agriculture dans la mesure où elle engendre des conflits d'usage et des phénomènes de spéculation, en particulier dans les zones littorales.

Au final, c'est à partir des résultats issus du projet que doit émerger une stratégie méditerranéenne pour l'agriculture. Dans un premier temps, seront rappelés les principaux résultats issus de chacune des actions. La seconde partie s'appuiera sur les activités réalisées pour proposer un ensemble de recommandations qui constitueront les composantes de la stratégie telle qu'elle a été annoncée au démarrage du projet. Enfin, une dernière section reprendra les principaux aspects méthodologiques qui ont présidé à la mise en œuvre du projet.

1. Les actions du projet Novagrimes : principaux résultats

Les informations présentées ici renvoient aux principales avancées issues des actions. Pour plus de détail, le lecteur est invité à se reporter aux rapports finaux relatifs à chacune d'entre elles. Toutefois, au-delà des résultats spécifiques à chacune des thématiques abordées, le projet Novagrimes a également permis de formuler des recommandations à portée plus générale à destination des décideurs politiques locaux et européens :

- la nécessité d'une meilleure prise en compte des spécificités (atouts et contraintes) de l'agriculture méditerranéenne dans les politiques communautaires, en particulier la Politique Agricole Commune,
- le rôle stratégique joué par les institutions régionales dans les politiques d'appui et de soutien à l'agriculture,
- la nécessité de soutenir les innovations organisationnelles et techniques contribuant à renforcer le caractère territorialisé de l'agriculture méditerranéenne, sur des thématiques aussi diverses que les agroénergies, l'agriculture biologique, les synergies entre agriculture et tourisme, la labellisation ou la mise en œuvre de formes de gouvernance originales aptes à gérer des territoires ruraux (zones naturelles, espaces agricoles...).

Agroénergies : le concept de District Agroénergétique Méditerranéen Durable (DAMD)

Le travail réalisé par les partenaires du projet a permis l'élaboration d'un concept original et innovant : le District Agroénergétique Méditerranéen Durable (DAMD), fondé sur la production, la transformation et la distribution d'énergie à partir de l'activité agricole à l'échelle locale sur la base d'une organisation spécifique des acteurs d'un territoire (agriculteurs, entreprises, autorités locales, organismes de formation et de R&D, association, population locale). Inspiré des approches en termes de Système Productif Localisé (SPL), ce concept est en outre fondé sur des critères de durabilité visant à éviter les dérives liées à un développement trop intensif de l'activité et à des phénomènes de concurrence vis-à-vis des cultures alimentaires. La mise en œuvre d'un DAMD entend contribuer au renforcement de la compétitivité et de la durabilité du secteur agricole méditerranéen à travers la création d'emplois, l'autonomie énergétique des territoires et la préservation des ressources naturelles. Etant donné le rôle prééminent des PME dans la démarche, les bénéfices pour les territoires apparaissent évidents, en particulier pour les régions agricoles marginalisées. Ici, la démarche proposée rejoint partiellement le concept de "smart grid" (réseau intelligent), qui vise à optimiser et à sécuriser la distribution d'énergie à l'échelle européenne en favorisant notamment son caractère décentralisé.

Le document stratégique et méthodologique de l'action a également abouti à la formulation d'une première recommandation : l'opportunité de soutenir ces démarches à travers une reconnaissance institutionnelle du concept selon des critères définis au préalable. Opérée sur un modèle comparable à celui des pôles de compétitivité en France par exemple, cette forme particulière de certification doit permettre de "labelliser" des territoires désireux de s'engager dans une démarche énergétique innovante fondée sur une logique de proximité. Au final, le DAMD constitue un outil de gestion de l'activité, susceptible de s'insérer dans une stratégie énergétique plus globale.

Gestion de l'Eau : gestion collective et efficience de la ressource hydrique

A travers une mise en commun des expériences régionales en matière de gestion des ressources hydriques, l'action a mis en évidence l'originalité des formes de gestion collective existantes en Méditerranée (associations syndicales, communautés d'irrigants...). Fortement ancrées à leur territoire à travers la participation active de tous les acteurs impliqués, ces formes de gouvernance sont observées avec beaucoup d'intérêt par les autorités européennes, qui encouragent fortement la prise de responsabilité des autorités locales dans la gestion territorialisée des ressources. Les diagnostics réalisés font ainsi apparaître les forces des organisations en matière d'efficacité et d'implication des acteurs (usagers individuels, structures institutionnelles, organisations collectives), tout en pointant également les faiblesses potentielles (manque de moyens, dispersion des compétences). Les diagnostics réalisés mettent également en évidence la nécessité pour les autorités européennes de mieux prendre en compte les spécificités méditerranéennes liées aux pratiques d'irrigation, en particulier leur importance en termes d'emploi et de valorisation des produits.

Par ailleurs, le travail a abouti à l'élaboration d'un modèle quantitatif d'évaluation de l'efficience socioéconomique de l'eau d'irrigation. Construit à partir d'une collaboration entre experts, techniciens et agriculteurs, cet outil a pour but d'évaluer, pour une exploitation donnée, l'usage le plus efficace de la ressource hydrique disponible.

Pratiques Agricoles Respectueuses de l'Environnement : l'accompagnement des agriculteurs pour un usage plus durable des pesticides

En particulier à travers la réalisation d'une plaquette d'information destinée aux agriculteurs et aux techniciens relative à l'usage des pesticides, l'action a fait apparaître deux résultats principaux :

- le rôle déterminant des politiques publiques dans l'accompagnement au changement de pratiques agricoles, tant sur les aspects techniques que financiers. A cet égard, le document produit aborde l'ensemble des aspects liés à l'utilisation des pesticides. Plusieurs points ont en outre été mis en avant, comme la nécessaire évolution des réglementations permettant de favoriser les cultures alternatives, le besoin permanent de formation et de conseil pour les agriculteurs et le développement de nouveaux débouchés,
- les spécificités du climat méditerranéen, qui doivent impérativement être pris en compte. En effet, si la douceur des températures offre des possibilités importantes en matière de production de fruits et de légumes par exemple, elle renforce dans le même temps les risques phytosanitaires, en particulier ceux provoqués par les ravageurs. Les agriculteurs méditerranéens sont de ce fait davantage enclins à avoir recours aux pesticides.

Le travail a également été l'occasion de mettre en avant des exemples de bonnes pratiques, telles que le plan "Ecophyto 2018" en France (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur) ou le programme "Agriculture Propre" en Murcie. Ce tour d'horizon a donné lieu à diverses recommandations qui concernent notamment la formation et l'information des professionnels, les pratiques de commercialisation et d'utilisation proprement dite des pesticides.

Agriculture Biologique : pour une meilleure structuration du secteur en Méditerranée

Très souvent en pointe dans ce domaine (Pouilles, Murcie, Provence-Alpes-Côte d'Azur), les régions partenaires du projet ont pu à travers les diagnostics réalisés mieux cerner la réalité de ce secteur et identifier les principaux facteurs qui freinent son développement et sa consolidation. Fréquemment observée, la valorisation insuffisante des produits rend la production extrêmement dépendante des aides publiques régionales et européennes. La conversion au bio est bien plus souvent liée à un effet d'opportunité qu'à un véritable choix productif à moyen ou long terme. En dépit des atouts proposés par le bassin méditerranéen, le secteur du bio doit constamment trouver un équilibre entre la logique de marché et les aides publiques, dont la lisibilité et la pérennité dans le temps doivent être renforcées.

Par ailleurs, le travail relatif à l'insertion des produits en restauration collective a mis en lumière les multiples opportunités offertes par ce secteur, tout en pointant également la complexité inhérente à de tels partenariats. Il apparaît que si l'introduction de produits bio et locaux répond à des demandes multiples (information, nutrition, environnement, développement agricole), la démarche se heurte néanmoins à d'importants obstacles (coût, habitudes des professionnels, disponibilité des produits, fonctionnement des institutions). De ce fait, il convient de soutenir les démarches à travers des actions spécifiques : le développement et la structuration de l'offre locale, la mise en place de

structures capables de contribuer au rapprochement entre l'offre et la demande, la sensibilisation des clients potentiels aux produits bio locaux.

Adaptation des Produits : renforcer le dialogue entre les acteurs des filières

Parmi les résultats les plus marquants des sept tables rondes organisées par les partenaires, figure la question de la valeur ajoutée des produits, qui sous-tend la compétitivité de l'agriculture méditerranéenne, mais également les dynamiques de développement territorial. Afin de répondre aux faiblesses inhérentes aux produits méditerranéens (moindre valorisation, volatilité des prix, faible poids du secteur de la transformation), les besoins en R&D apparaissent importants afin de permettre le développement de produits élaborés mieux valorisés et davantage compétitifs sur les marchés (transformation, packaging, marketing). Les innovations doivent également être de nature organisationnelle : parmi les enjeux identifiés, on peut citer les nouvelles prérogatives interprofessionnelles des organisations de producteurs, qui pourraient dès lors jouer un rôle plus important dans le fonctionnement des filières et dans leur capacité à s'adapter à leur environnement (maîtrise des volumes, répartition de la valeur ajoutée, négociations avec la distribution, mise en œuvre d'opérations de promotion). Enfin, les tables rondes soulignent la nécessité de mettre en œuvre des "innovations territoriales". Les nouvelles voies fondées sur la proximité géographique doivent en effet être explorées. Outre les circuits courts, il conviendrait de renforcer les liens entre espaces de production et espaces urbains et périurbains. De même, les opérations de sensibilisations déjà menées (établissements scolaires, expositions, fêtes locales) doivent être intensifiées.

Développement Rural Intégré : le concept de Bio-Itinéraire

Fondé sur l'expérience des Pouilles, le concept de Bio-Itinéraire construit dans le cadre de Novagrimes constitue un cadre pour la mise en œuvre de démarches de valorisation touristique et pédagogique des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique. A partir de la mise en réseau de différents acteurs sur un territoire donné (agriculteurs, opérateurs touristiques, artisans, autorités locales...), l'objectif est d'élargir la démarche au-delà de la seule sphère agricole dans le but de valoriser l'ensemble des ressources de ce territoire : paysages, pratiques agricoles, savoir-faire, patrimoine culturel, ressources naturelles. A travers la recherche d'une qualité territoriale spécifique, voire d'une excellence territoriale, il s'agit de créer les conditions propices à une dynamique de développement, tout en mettant en œuvre un outil de concertation et de médiation à l'échelle locale. Au final, l'action met en avant le caractère multifonctionnel de l'agriculture méditerranéenne en explicitant les liens qu'entretiennent les produits et les activités agricoles avec leurs territoires.

Label Méditerranéen : pertinence et faisabilité d'une démarche de labellisation à l'échelle méditerranéenne

La première phase de travail relative à la réalisation de questionnaires régionaux a mis en évidence les nombreux atouts de l'espace méditerranéen en matière alimentaire mais également touristique. Les avantages avérés d'une démarche de labellisation se heurtent malgré tout à un certain nombre d'obstacles en matière de faisabilité (coût, complexité institutionnelle et juridique) et de pertinence (confusion des consommateurs due à la multiplication des labels, attentes des professionnels, légitimité de l'initiative). La mise en œuvre d'une telle initiative nécessite quoi qu'il en soit la mutualisation du savoir-faire des partenaires en matière de protection des produits, ceci dans le but de renforcer la cohérence d'ensemble de la démarche. En outre, il est nécessaire d'élargir la réflexion au-delà des seuls aspects agricoles, en particulier vers les questions d'alimentation, de santé et d'ancrage territorial des produits.

Fondée sur l'élaboration de scénarii visant à la promotion des produits méditerranéens, la seconde phase de travail a permis d'identifier les options stratégiques disponibles en matière d'objectifs à atteindre et de public cible. Dans tous les cas, la Méditerranée doit être envisagée en tant qu'espace alimentaire (à travers la reconnaissance de la diète par l'UNESCO) et en tant qu'espace géographique (destination touristique de premier plan dotée de nombreuses aménités). Il convient également de mettre en avant les différentes formes d'ancrage territorial des produits alimentaires méditerranéens (réseaux de commercialisation de proximité, emplois induits, préservation des ressources naturelles).

La mise en œuvre de modèles de gouvernance méditerranéens

L'action dédiée à l'analyse des formes de gouvernance a permis la réalisation de diagnostics extrêmement utiles dans la perspective d'une réflexion sur la dimension institutionnelle de la gestion d'un territoire (aspects législatifs, réglementaires et organisationnels) et sur les connexions qui existent entre développement agricole et développement régional au sens large. Les exemples traités par les partenaires ont ainsi rappelé la nécessité pour les politiques agricoles d'imaginer de nouvelles formes de gouvernance adaptées aux contextes locaux.

La principale avancée de l'action réside dans l'argumentaire construit en faveur du rôle des régions dans la gestion des questions agricoles. Les institutions régionales apparaissent aujourd'hui comme des relais incontournables de la démocratie locale, des lieux de négociation, de recherche de consensus, d'animation des territoires locaux et de coordination des acteurs. Plus précisément, les régions sont susceptibles de favoriser :

- une gouvernance efficace, des orientations en fonction des spécificités territoriales,
- une orientation des aides vers les pratiques plus durables,
- une articulation entre les cadres réglementaires européens et régionaux,
- une gestion concertée des espaces agricoles et naturels.

Politique Agricole Commune et agriculture méditerranéenne : une nécessaire articulation

Tâche transversale au projet, l'action visait à contribuer à une meilleure prise en compte des spécificités de l'agriculture du bassin méditerranéen dans la réforme de la PAC. Parmi les principaux résultats, le caractère hétérogène de la zone est à souligner, dans la mesure où les impacts potentiels de la réforme apparaissent très différents d'un Etat membre à l'autre, et même d'une région à l'autre, ceci en partie du fait des choix nationaux réalisés lors de la précédente réforme. Par ailleurs, les handicaps dont souffre l'agriculture méditerranéenne (déficit de compétitivité, pression sur les ressources naturelles notamment hydriques...) sont à considérer à l'aune de ses nombreux atouts, en particulier le caractère riche et diversifié des produits alimentaires. D'une manière générale, si le positionnement de l'agriculture méditerranéenne au sein de la PAC constitue une question complexe, la réflexion doit envisager en premier lieu les possibilités offertes par le second pilier dédié au développement rural, dans la mesure où ce sont les Etats membres et les régions qui doivent faire état de spécificités et manifester le désir d'orienter les dispositifs existants. Dans une autre perspective, on peut imaginer que plusieurs états décident d'harmoniser leurs politiques de développement rural à une échelle spécifique. Les possibilités demeurent malgré tout réelles en ce qui concerne le premier pilier, notamment à travers les aides découplées sur certains secteurs en régions difficiles, la reconnaissance de formes particulières d'agriculture (agriculture biologique, pratiques pastorales) ou bien encore la prise en compte de l'emploi. A cela s'ajoute la possibilité pour les régions et pour les Etats membres de porter un discours commun sur la prise en compte de revendications axées sur les points suivants :

- la possibilité de financer les installations d'hydraulique agricole,
- la mobilisation de la totalité de l'enveloppe dédiée aux zones soumises aux contraintes naturelles,
- la mise en œuvre d'accompagnements à même de pérenniser l'agriculture méditerranéenne dans un contexte soumis à des évolutions structurelles (climat, démographie) et conjoncturelles (marché).

Les résultats qui viennent d'être présentés permettent désormais d'explicitier une stratégie méditerranéenne pour l'agriculture, stratégie qui constitue la finalité du projet Novagrimes.

2. Une stratégie méditerranéenne pour l'agriculture : propositions stratégiques

Elaborées à partir des activités conduites dans le cadre de Novagrimes, les propositions qui suivent constituent les premiers jalons d'une stratégie méditerranéenne pour l'agriculture. Si les pistes évoquées peuvent parfois renvoyer à des réflexions déjà engagées par ailleurs (rapports Méditerranée, Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable), elles sont illustrées par des actions concrètes, ce qui leur confère toute leur originalité et leur pertinence. En outre, le fait que le projet soit porté par des régions accroît sa légitimité à proposer une démarche fondée sur une approche transnationale. Ces propositions sont structurées autour de plusieurs "pôles stratégiques" : la compétitivité de l'agriculture, l'intégration aux dynamiques de développement territorial, l'articulation avec les politiques publiques, la focalisation sur certains types d'acteurs et la durabilité.

Pour un renforcement de la compétitivité des filières agricoles méditerranéennes

Accroître la valeur ajoutée des produits méditerranéens

Maintes fois évoqué au cours des travaux menés, le déficit de compétitivité économique de l'agriculture méditerranéenne constitue le premier enjeu vis-à-vis duquel les partenaires ont souhaité se positionner. En effet, même si le poids économique du secteur n'est plus aussi important qu'auparavant, son influence demeure réelle (revenus des agriculteurs, emploi, préservation de l'activité, développement rural). Pour répondre à ce défi, l'accroissement de la valeur ajoutée des produits doit constituer la principale piste à privilégier.

Plusieurs actions du projet viennent étayer cette analyse. Ainsi, les produits issus de l'agriculture biologique souffrent d'un déficit de valorisation à mettre en relation avec des coûts de production globalement plus élevés. Cette situation s'explique par l'absence de débouchés spécifiques et/ou par un faible consentement à payer par les consommateurs européens. Plusieurs tables rondes relevant de l'action "Adaptation des Produits" ont également identifié un autre phénomène : de nombreux produits méditerranéens (artichaut, plantes aromatiques notamment) demeurent majoritairement à l'état de produits bruts indifférenciés, ce qui nuit à leur valorisation. Plusieurs pistes d'action sont envisagées pour tenter d'apporter des réponses, parmi lesquelles :

- poursuivre et intensifier le travail sur la qualité des produits, qu'ils soient génériques ou spécifiques (aspects techniques, technologiques et organoleptiques notamment),
- développer les pratiques de diversification à l'échelle de l'exploitation mais aussi du bassin de production, ceci afin d'éviter les phénomènes de concurrence évoqués plus haut,
- renforcer le soutien aux opérations de promotion des valeurs sous-tendues par les produits méditerranéens (qualité, santé, convivialité, durabilité...).

Favoriser la structuration de filières de production

En lien direct avec la valorisation des produits, la question de la structuration du secteur agricole constitue un autre volet fondamental. Plusieurs actions du projet ont ainsi mobilisé la notion de filière, qui bien que théorique, s'avère être un outil opérationnel. Définie de façon générale comme un ensemble d'activités correspondant à différentes étapes de fabrication (production, transformation, distribution), la filière implique une organisation des acteurs pour la création de produits finis. Appliquée au secteur agricole, la notion de filière renvoie d'une part à la mise en place d'organisations de producteurs et d'autre part au renforcement des liens entre producteurs, transformateurs et distributeurs. Il est à noter que ces deux aspects sont fortement encouragés par les instances européennes. Le Livre Vert relatif à la qualité des produits alimentaires a notamment souligné l'importance du dialogue entre les intervenants des filières. De même, la future Politique Agricole Commune devrait accroître les prérogatives des organisations de producteurs. Concrètement, la mise en œuvre d'actions visant à renforcer la structuration du secteur agricole méditerranéen répond à plusieurs objectifs de nature interprofessionnelle (maîtrise des volumes produits, meilleure répartition de la valeur ajoutée). Dans un environnement commercial et institutionnel incertain, la pérennité de l'agriculture méditerranéenne passe par le renforcement d'organisations collectives capables de se créer des règles de fonctionnement spécifiques (gestion des prix, résistance aux crises). La construction d'une stratégie méditerranéenne doit donc se donner les moyens de soutenir toute innovation de nature organisationnelle, on pense notamment aux démarches suivantes :

- le regroupement de producteurs pour la mutualisation de moyens (gestion, logistique) et éventuellement la constitution d'une offre élargie,
- la mise en œuvre d'actions de promotion spécifiques,
- la construction d'un partenariat avec un distributeur.

La structuration du secteur s'avère également déterminante d'un point de vue marchand. Il est aujourd'hui vital pour les producteurs méditerranéens de peser davantage dans les négociations avec les acteurs de la distribution. En outre, et même si le développement des circuits courts constitue une priorité (voir plus loin), le renforcement des filières doit également permettre d'améliorer l'accès des produits du bassin aux marchés nationaux et internationaux. Deux exemples issus du projet permettent d'illustrer ces propositions. Porté par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le travail mené sur l'introduction de produits biologiques dans la restauration collective répond à un besoin d'élargir les débouchés de ce secteur. Toutefois, les importantes contraintes observées (coût, logistique, habitudes de travail, système d'appels d'offres...) nécessitent la mise en œuvre de mesures liées notamment à une adaptation des producteurs, tant sur les aspects quantitatifs (volumes, régularité sur l'année) que qualitatifs (produits carnés pré-transformés, conditionnements spécifiques pour les fruits et légumes, règles de traçabilité). La constitution de filières structurées et réactives apparaît dès lors un point de passage obligé pour répondre à ces exigences. L'organisation de la production ne concerne pas uniquement la production de denrées alimentaires. Ainsi, la mise en œuvre de districts

agroénergétiques doit s'appuyer sur la création de filières de production spécialisées (effluents d'élevage, biomasse...) au sein desquelles les acteurs seront liés par des partenariats d'approvisionnement formalisés. En outre, les formes de gouvernance chargées de gérer l'activité devront regrouper l'ensemble des intervenants. Le cas de l'exploitation de la biomasse forestière montre ainsi la nécessité d'impliquer les propriétaires fonciers, les associations, les agences techniques, les autorités locales et toutes les entreprises engagées dans l'activité productive (extraction, stockage, transport, transformation).

Investir l'aval des filières

Ce qui vient d'être évoqué au sujet des filières va de pair avec la nécessité pour les acteurs de la production (agriculteurs, organisations de producteurs) de contribuer à une meilleure répartition de la valeur ajoutée à travers une participation active aux activités aval, en particulier la transformation. Si cette stratégie n'est pas à proprement parler spécifique aux territoires méditerranéens, elle peut malgré tout prendre des formes particulières. Le travail mené sur l'agriculture biologique a ainsi montré que la pérennité du secteur passait par le développement d'outils de transformation et de commercialisation spécialisés dans ce type de produits (abattoirs, conserveries), outils dont le contrôle doit rester aux producteurs afin de conserver un maximum de valeur ajoutée et de préserver un pouvoir de négociation suffisant.

L'investissement des producteurs méditerranéens dans l'aval des filières est susceptible de procurer un certain nombre d'avantages en termes de compétitivité : la capacité à mieux répondre aux attentes des consommateurs et à capter de nouveaux segments de clientèle grâce à la commercialisation de produits plus élaborés (exemple des produits dits de quatrième gamme), la capacité à s'adapter plus facilement aux évolutions réglementaires relatives aux normes de qualité et de sécurité alimentaire et dans une moindre mesure, la réduction des coûts de production à travers des économies d'échelle. Au vu des faiblesses constatées de l'agriculture méditerranéenne en matière d'accès au marché, ce type de mesures pourrait donc s'avérer extrêmement bénéfique.

Soutenir les innovations techniques et technologiques

Les enjeux inhérents à la valorisation des produits nécessitent également d'accroître le soutien aux innovations, qu'elles concernent les pratiques agricoles ou les technologies de transformation (besoin de main d'œuvre, moindre compétitivité, manque d'eau...). Le projet Novagrimed a ainsi proposé de multiples exemples d'actions concrètes. Parmi les plus significatives :

- le développement de technologies de transformation de matière première agricole pour la production d'énergie (biocarburants, biomasse, biogaz),
- le modèle quantitatif d'évaluation de l'efficacité de l'eau d'irrigation,
- le programme "Agriculture Propre" développé en Murcie, fondé sur la mise en œuvre de techniques de lutte intégrée contre les nuisibles dans les exploitations agricoles,
- le développement de produits de quatrième gamme ayant subi une première transformation (conditionnement de salades sous atmosphère protectrice).

Issues du savoir-faire des régions partenaires du projet et de leurs interlocuteurs techniques, ces innovations visent à répondre à des problèmes productifs spécifiquement méditerranéens. La faible valorisation des produits agricoles du bassin nécessite donc d'intensifier les investissements dans le secteur de la Recherche & Développement, notamment en ce qui concerne le conditionnement. Ce type de mesures apparaît en outre cohérent avec la stratégie "UE 2020", qui prône le recours aux innovations pour renforcer la compétitivité des territoires européens.

Soutenir les innovations "territoriales"

La structuration des filières de production vise à permettre aux produits méditerranéens d'être commercialisés hors de leur région d'origine, à l'image de la Région Murcie, qui exporte la majeure partie de ses produits hors d'Espagne. Toutefois, cette stratégie doit aller de pair avec un travail de fond portant sur l'échelle régionale et locale. Ce que l'on a coutume d'appeler les circuits courts de commercialisation prennent des formes très diverses d'un territoire à l'autre. Leur existence est en grande partie liée à l'antériorité des pratiques agricoles. En tant que fondement culturel et identitaire, l'agriculture méditerranéenne a donné naissance à des habitudes de production et de consommation particulières historiquement fondées sur des réseaux de proximité et sur des relations d'interconnaissance. Ces pratiques constituent d'ailleurs une composante essentielle de la diète méditerranéenne. Evoquée dans plusieurs actions du projet au travers de concepts tels que le "kilomètre zéro" ou la biodiversité cultivée" (Agriculture Biologique, Développement Rural Intégré, Adaptation des Produits), le soutien aux innovations localisées constitue un autre enjeu stratégique d'importance, au sein duquel le territoire n'est pas uniquement envisagé comme un support de l'activité productive, mais

également comme une véritable ressource culturelle qui participe au processus de valorisation des produits. Les effets potentiellement bénéfiques de telles démarches sont bien entendu multiples, tant en termes économiques (préservation de la valeur ajoutée, diversification du revenu, emploi...) qu'environnementaux (bilan carbone de l'activité agricole).

Il convient toutefois de veiller à instaurer des principes de durabilité. En effet, les travaux menés dans le cadre du projet ont montré que l'avantage écologique de la proximité était loin d'être systématique, en particulier du fait de l'absence de massification dans le secteur logistique. De même, les démarches à mettre en œuvre ne conviennent pas nécessairement à des produits spécifiques, tels que ceux bénéficiant d'un signe de qualité (AB, appellation d'origine...), qui ont vocation à sortir de leur territoire d'origine. La certification vient en effet partiellement remplacer le contact direct entre producteurs et consommateurs. Ce "partage des tâches" est particulièrement marqué en Thessalie, où les pratiques d'achats sont fortement marquées par l'univers domestique (réseaux sociaux, diaspora...) et où la confiance dans les certifications officielles est limitée. Enfin, il est à noter que les innovations territoriales ne concernent pas uniquement la production de denrées alimentaires, comme en témoigne le travail mené sur la production d'énergie (action Filière Agroénergétique). Fondé sur la mise en réseau de PME, le concept de district agroénergétique vise des objectifs spécifiques (sécurité de l'approvisionnement, réduction des coûts de transport, valorisation du tissu économique local) et renvoie en cela à une approche décentralisée de la production d'énergie.

En conclusion, la logique de proximité apparaît comme un phénomène transversal susceptible de concerner l'activité agricole dans son ensemble et de contribuer à une meilleure préservation de la valeur ajoutée. Sa mise en œuvre dans des actions concrètes nécessite dans tous les cas une remise en cause partielle des pratiques et des représentations des acteurs, ainsi que des habitudes alimentaires des consommateurs. Si l'argument de l'achat citoyen est désormais davantage reconnu (origine des produits, maintien du tissu local, bilan écologique), il va de pair avec des adaptations (saisonnalité et disponibilité des produits) qui ne sont pas toujours facile à accepter. Une stratégie méditerranéenne doit donc accompagner et renforcer ces évolutions.

Agir sur les dynamiques foncières

Si les évolutions foncières constituent une tendance lourde dans tous les pays européens, elles prennent des formes particulières en Méditerranée du fait de son attractivité. L'agriculture du bassin est ainsi confrontée à une pression toujours plus intense qui nuit de plus en plus au maintien de son potentiel productif. D'origine principalement urbaine mais également touristique et industrielle, cette pression se manifeste par une perte continue de terres à vocation agricole au profit d'autres activités économiques ou de la fonction résidentielle. Elle engendre en outre des phénomènes de spéculation et de conflits d'usage particulièrement néfastes qui échappent totalement aux acteurs locaux.

Face à cette situation, une stratégie méditerranéenne doit impérativement intégrer des outils opérationnels permettant de réguler au mieux ces évolutions et de favoriser la pérennité de l'activité agricole. L'achat de terrains par des collectivités publiques constitue une réponse ponctuelle observée dans plusieurs régions. Une stratégie méditerranéenne doit permettre de renforcer la mobilisation de l'ensemble des acteurs (agriculteurs, propriétaires, autorités publiques, usagers) dans des démarches concertées et de fixer ainsi des principes de fonctionnement équilibrés. Au-delà de la préservation du potentiel productif, c'est en effet de la gestion globale des territoires qui est en jeu. Dans ce contexte, le rôle d'animation et de médiation des institutions régionales apparaît comme potentiellement déterminant.

Mobiliser les ressources liées à la ruralité

Si la proximité vis-à-vis des aires urbaines peut comme on vient de le voir générer des handicaps, elle constitue dans le même temps un atout à valoriser, à travers la recommandation relative au développement des circuits courts. D'une manière générale, il est important de mettre en œuvre les mesures permettant de favoriser une meilleure intégration de l'agriculture méditerranéenne dans le tissu rural. De ce point de vue, l'action "Développement Rural Intégré" constitue une bonne illustration de la marche à suivre. Présenté plus haut, le concept de bio-itinéraire constitue un modèle innovant de mise en réseau des acteurs du monde agricole (en l'occurrence les producteurs engagés dans une démarche biologique) et les autres acteurs du monde rural : entrepreneurs, opérateurs touristiques, autorités locales, associations... En termes stratégiques, la démarche va bien au-delà de la sphère productive à travers la volonté de valoriser toutes les ressources liées à la ruralité : paysages, savoir-faire, patrimoine culturel, ressources naturelles, sociabilité.

En ce sens, le bio-itinéraire correspond à un outil de développement rural porteurs de potentialités incontestables :

- création de nouveaux débouchés pour les produits,
- renforcement du pouvoir de concertation et de médiation des acteurs,
- renforcement des liens entre territoires ruraux et zones urbaines.

Le soutien à ces formes d'intégration de l'agriculture dans la ruralité doit donc être une composante à part entière d'une stratégie méditerranéenne. De telles démarches sont d'ailleurs en adéquation avec les évolutions institutionnelles à l'œuvre à l'échelle européenne, tant au niveau de la Politique Agricole Commune (second pilier, approches Leader) que de la stratégie "UE 2020", qui encouragent toutes les formes d'innovation bénéfiques pour la croissance.

Privilégier une agriculture productrice de biens publics

Pierre angulaire de la PAC en cours de réforme, le principe de biens publics renvoie notamment aux défis environnementaux auxquels est confrontée l'agriculture européenne (atténuation / adaptation au changement climatique, préservation des ressources naturelles et de la biodiversité). Le bien public désigne d'une manière générale un service rendu par l'agriculture à la société, service qui ne peut être rémunéré dans le cadre d'une transaction marchande et qui nécessite de ce fait une intervention publique. Dans la théorie économique, les biens publics sont considérés comme non exclusifs (plusieurs personnes peuvent en tirer bénéfice de façon simultanée) et non rivaux (leur consommation par une personne ne se réalise pas au détriment d'autres personnes). Au vu des atouts de l'agriculture méditerranéenne, l'élaboration d'une stratégie agricole à cette échelle doit nécessairement favoriser la production de biens publics, qui peuvent être de deux types :

- des biens publics environnementaux (paysages, qualité de l'eau, biodiversité...),
- des biens publics plus "sociaux" (sécurité alimentaire, vitalité des zones rurales, bien-être animal...).

En tant que marqueurs du rapport entre agriculture et société, ces biens constituent des opportunités de développement pour les territoires ruraux et agricoles méditerranéens. Il est donc primordial d'imaginer et de mettre en œuvre des outils aptes à évaluer et soutenir les processus de production de biens publics. De ce point de vue, les actions du projet Novagrimes ont grandement illustré la propension de l'agriculture méditerranéenne à générer de tels biens :

- l'autonomie et le bien-être énergétiques, la compétitivité des territoires ruraux et la préservation des ressources naturelles, phénomènes induits par la production d'énergie à partir de l'activité agricole,
- la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement (produits biologiques),
- la mise en œuvre de formes de gouvernance innovantes contribuant à la vitalité des zones rurales (synergies agriculture – tourisme).

Au final, le concept de biens publics constitue une grille de lecture désormais incontournable pour le développement agricole. Au vu du contexte spécifique en Méditerranée, les biens publics doivent être partie intégrante d'une stratégie agricole globale.

De l'agriculture à l'alimentation : élargir la perspective

En dépit du caractère hétérogène du bassin méditerranéen, plusieurs spécificités communes ont pu être mises en évidence, en particulier l'existence d'habitudes alimentaires qui, malgré une dilution dans un modèle globalisé, conserve des caractéristiques originales. Dans ce contexte, il semble important pour une stratégie agricole méditerranéenne d'envisager l'activité au travers de sa dimension alimentaire et de sortir d'une vision purement sectorielle. Concrètement, une telle démarche nécessite une redéfinition des politiques publiques permettant une réorientation de la production vers des denrées de haute qualité nutritionnelle et environnementale et bénéfiques pour la santé humaine. Les besoins en matière de Recherche & Développement apparaissent dès lors importants. Parmi les pistes identifiées :

- le développement des circuits commerciaux de proximité,
- le développement des produits biologiques,
- la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation, en particulier à destination des jeunes générations,
- le recours à des emballages plus respectueux de l'environnement,
- la redéfinition de principes généraux (souveraineté et sécurité alimentaire, occupation des terres...).

En conclusion, une stratégie alimentaire spécifiquement méditerranéenne aurait pour avantage de servir de modèle à la Politique Agricole Commune, qui intègre peu cette dimension jusqu'à aujourd'hui. Ce changement de perspective nécessite un dialogue plus étroit entre les acteurs de l'éducation, de la recherche, de l'agriculture, de l'environnement et des zones rurales en général.

Une stratégie méditerranéenne fondée sur les dynamiques de développement territorial

Des politiques méditerranéennes pour des territoires méditerranéens

La stratégie proposée se fonde sur des politiques réellement adaptées au contexte méditerranéen. Cette adaptation doit se réaliser au travers de mesures concrètes prenant en compte les contraintes et les atouts de l'agriculture méditerranéenne. Parmi les dimensions les plus prégnantes, la rareté de la ressource hydrique est une donnée incontournable. Il est donc impératif de prendre en compte les spécificités liées notamment aux pratiques d'irrigation. La vulnérabilité vis-à-vis du changement climatique constitue un autre aspect à considérer. De même, la tradition méditerranéenne de gestion collective et/ou territoriale des ressources constitue une grille de lecture qui doit imprégner le contenu des futures politiques publiques.

Au final, pour être réellement méditerranéenne, la stratégie proposée doit se déployer à l'échelle transnationale et s'appuyer sur des mesures adaptées aux conditions locales. Les modèles à construire ne peuvent être identiques (notion de "sur-mesure" plutôt que de "prêt-à-porter"). Les autorités locales – en particulier les régions – ont ainsi un rôle déterminant à jouer, étant donné leurs prérogatives en matière de développement agricole, de développement rural et d'aménagement des territoires.

Privilégier les ressources spécifiques

Dans un contexte de concurrence accrue à l'échelle internationale sur les marchés agricoles et alimentaires, les travaux ont montré qu'étant donné son déficit de compétitivité, l'agriculture méditerranéenne ne pouvait fonder sa stratégie uniquement sur une logique de coûts, mais devait au contraire mettre l'accent sur des démarches de différenciation. Le concept de ressources spécifiques, c'est-à-dire non reproductibles à l'identique sur un autre territoire, doit donc constituer une composante essentielle de la stratégie méditerranéenne telle qu'elle est envisagée ici. Les ressources dont il est question sont multiples, au-delà des ressources naturelles, on peut ainsi distinguer :

- les ressources liées de manière directe à la production, qui renvoient à des compétences, des connaissances relatives à une activité donnée,
- les ressources issues d'une coordination territoriale plus large fondées sur les synergies entre acteurs inscrits dans une démarche patrimoniale.

De ce point de vue, le bassin méditerranéen possède des atouts incontestables pour mener à bien des stratégies de différenciation. Les travaux menés par les partenaires ont mis en lumière deux dimensions principales :

- la Méditerranée en tant que "qu'espace alimentaire spécifique" (diète méditerranéenne), dans la mesure où cette région est considérée comme l'un des principaux berceaux de traditions culinaires à l'échelle internationale,
- la Méditerranée en tant que destination touristique attractive dotée de nombreuses aménités : climat, ensoleillement, ressources culturelles et historiques, espaces naturels, paysages...

La mise en œuvre de processus de "spécification de ressources" passe par des démarches territorialement ancrées, c'est-à-dire imprégnées des caractéristiques naturelles, sociales, culturelles et politiques des espaces méditerranéens. Les actions menées dans le cadre du projet proposent des illustrations possibles de cet ancrage. L'éventuelle mise en œuvre d'une labellisation méditerranéenne des produits alimentaires sur la base de valeurs spécifiques (proximité spatiale, conditions de production, nutrition, santé, convivialité) répond ainsi tout à fait aux objectifs recherchés, tout comme la recherche d'excellence qui sous-tend la valorisation des produits biologiques dans le cadre de bio-itinéraires. Au-delà de la sphère alimentaire, le développement d'une activité agroénergétique fondée sur des matières premières spécifiques (cultures de niche) s'inscrit également dans une logique de différenciation.

Au final, sans pour autant tout miser sur cette stratégie, les bénéfices potentiels de la spécification en termes de développement territorial sont réels, en particulier dans une perspective de création d'emplois non délocalisables. Plus que les ressources alimentaires ou agricoles, ces démarches visent à construire des compétences spécifiques difficilement reproductibles qui sont aujourd'hui au cœur de la compétitivité des territoires ruraux méditerranéens.

Pour une stratégie méditerranéenne fondée sur la connaissance

Parmi les ressources potentiellement porteuses de développement, les ressources dites immatérielles sont effectivement les plus importantes. Elles renvoient principalement au savoir-faire, aux compétences (techniques, technologiques, organisationnelles). En cela, elles sont directement inscrites dans le paradigme de développement régional fondé sur l'économie de la connaissance et sur l'innovation prôné par l'Union Européenne.

Le projet Novagrimes a pu montrer que la construction de ces compétences cognitives passait par la mise en œuvre de synergies entre les acteurs responsables de la production de connaissances, en particulier les organismes de formation et de R&D. Ce principe de base est particulièrement vrai dans le cadre des districts agroénergétiques par exemple. L'objectif est d'une part de mieux évaluer le potentiel et la qualité des matières premières disponibles, et d'autre part de disposer de références techniques, technologiques et économiques relatives aux processus de transformation. Ce véritable processus d'apprentissage constitue pour les acteurs une phase déterminante dans la construction d'outils d'aide à la décision et dans l'élaboration de stratégies à moyen et long terme pour la résolution des problèmes productifs. En ce qui concerne l'agriculture biologique, on retrouve également cette idée d'agglomérer les organismes dépositaires des références techniques et économiques à travers notamment l'idée de "pôles de conversion bio", qui renvoie à des plateformes de compétences réunissant l'ensemble des structures impliquées dans la gestion de la production biologique. Ces démarches permettent de fournir une offre complète de services et d'informations aux producteurs et un accompagnement complet.

Dans la perspective qui est la nôtre et pour rejoindre l'idée de spécification de ressources évoquée plus haut, la construction de compétences ancrées à des territoires particuliers – et de ce fait difficilement reproductibles – doit être au cœur d'une stratégie méditerranéenne. Il est important que les initiatives issues des différentes régions soient capitalisées et fédérées dans le cadre d'une véritable démarche transnationale de recherche et de formation sur l'ensemble des thématiques qui touchent au développement agricole et rural. La construction de programmes d'envergure à l'échelle méditerranéenne constitue une première piste de réflexion. Cette étape constitue un préalable avant la mise en œuvre de politiques agricoles méditerranéennes à part entière. Dans cette optique, la Méditerranée à d'incontestables atouts à faire valoir en matière d'avantages comparatifs, au travers des questions de qualité des produits, d'alimentation, de gestion de l'eau ou bien encore de production d'énergie renouvelable.

Construire des formes de gouvernance efficaces et légitimes

La valorisation des ressources qui viennent d'être évoquées doit se réaliser à travers la coordination des acteurs dans le cadre de formes de gouvernance adaptées aux conditions locales. Dans un contexte de redéfinition des dynamiques institutionnelles au nord comme au sud de la Méditerranée, les bonnes pratiques de gouvernance constituent un enjeu déterminant (partage d'objectifs, construction de compétences, règles de fonctionnement). Parmi les principaux facteurs de réussite, la question de la légitimité des formes de gouvernance locales est apparue déterminante : qu'il s'agisse de la gestion d'un produit alimentaire, d'une ressource (eau, sol) ou d'un territoire dans sa globalité, la structure centrale doit être reconnue par l'ensemble des acteurs et jouir d'une autorité suffisante pour être en mesure de réguler les conflits liées à des représentations divergentes. Ce résultat a été plus particulièrement mis en évidence par les actions consacrées au secteur agroénergétiques, à la gestion de l'eau et au label méditerranéen.

La construction d'une stratégie méditerranéenne doit donc soutenir autant que possible les innovations organisationnelles inhérentes à ces formes de gouvernance locales, ceci notamment afin d'atténuer les faiblesses récurrentes des institutions en place : dispersion des compétences, rigidité des prises de décision...

Pour un dialogue renforcé entre acteurs publics et acteurs privés

Dans les démarches portées par les partenaires lors des différentes actions, le principe d'une participation large des acteurs d'un territoire apparaît constant. Ainsi, les formes de gestion de l'eau en cours dans la Région Murcie regroupent un large éventail d'intervenants : communautés d'irrigants, usagers, organismes socioprofessionnels. De même, le travail mené sur les partenariats entre agriculture biologique et secteur de la restauration collective a permis d'identifier tous les acteurs potentiellement impliqués : agriculteurs, gestionnaires de cantines, personnel, fournisseurs, collectivités territoriales. La gestion d'une zone naturelle doit obéir au même principe. La réserve naturelle des coussouls de Crau est par exemple structurée à travers un comité consultatif composé de quatre collègues : représentants des services de l'Etat, représentants des collectivités locales, représentants des propriétaires et usagers, représentants du monde scientifique. Cet engagement élargi des acteurs sur une question donnée constitue un préalable à l'instauration d'un dialogue. Dans le contexte méditerranéen, le développement territorial doit ainsi être envisagé comme un processus d'apprentissage fondé sur une compréhension mutuelle des préoccupations inhérentes à chacun des acteurs, ceci dans le but d'aboutir à des consensus pérennes et acceptés par tous. Unique en son genre à l'échelle nationale, cette démarche de gouvernance innovante traduit pleinement la nécessité de construire de nouveaux cadres de concertation et de médiation sur des territoires aux enjeux complexes mais complémentaires.

Par ailleurs, si la volonté des acteurs politiques peut s'avérer un critère déterminant, plusieurs actions (Filière Agroénergétique, Développement Rural Intégré) ont mis en lumière le fait que l'existence de relations équilibrées entre sphère publique et sphère privée pouvait constituer un facteur de réussite au processus de développement. Cet équilibre doit notamment être recherché à travers l'implication des opérateurs économiques dans la définition des politiques, afin que celles-ci répondent au mieux à leurs besoins. Les formes de gouvernance territoriale doivent donc être fondées sur ce principe de co-construction.

Une stratégie fondée sur des innovations institutionnelles

Le principe de concertation peut parfois déboucher sur l'émergence d'organisations formalisées. Une stratégie méditerranéenne doit également être en mesure de s'appuyer sur ces formes particulières d'innovations institutionnelles adaptées aux différents degrés de décentralisation des Etats membres. Dans le cadre du projet, le meilleur exemple de ce type de démarche nous est donné par l'action "Label Méditerranéen", où il s'agissait de réfléchir à la mise en œuvre d'une démarche de reconnaissance des produits alimentaires à l'échelle méditerranéenne. Au-delà des questions de pertinence et de faisabilité abordées par les partenaires, le travail a permis de montrer les implications d'une telle démarche en matière de construction institutionnelle. La valorisation des produits au travers d'un label passe soit par la mobilisation des outils existants (système européen AOP – IGP), soit par la mise en œuvre d'un dispositif nouveau dont les principes et la philosophie restent à définir (types de produits visés, cahiers des charges...). Dans tous les cas, se pose la question de la légitimité de l'instance en charge de ce label.

Certifier les démarches pour les renforcer

Une forme particulière d'innovation institutionnelle réside dans le processus de certification, défini d'une manière générale comme la garantie par un organisme tiers d'une qualité supérieure ou spécifique. Plusieurs actions ont ainsi posé les bases d'une réflexion relative aux bienfaits potentiels d'une reconnaissance institutionnelle des démarches de développement à partir de critères fixés au préalable.

L'action "Filière Agroénergétique" s'inscrit dans cette perspective. Le travail a en effet proposé la mise en place d'une certification destinée aux territoires désireux de soutenir une démarche de production agroénergétique localisée à partir de critères de durabilité. Cette "labellisation territoriale" favoriserait la mise en réseau des différents intervenants (agriculteurs, entreprises de transformation, autorités locales, agences techniques, usagers) et l'émergence d'une gouvernance énergétique basée sur la co-construction de compétences techniques et organisationnelles. Le concept de bio-itinéraire ainsi que le projet le label territorial méditerranéen relèvent de la même logique. Dans un cas, il s'agit de reconnaître la mise en synergie des acteurs agricoles et touristiques dans le cadre d'une démarche territorialisée. Dans l'autre, on envisage de certifier des produits alimentaires sur la base de valeurs telles que la santé, la nutrition, la convivialité, le maintien du tissu rural et la préservation des ressources naturelles.

En conclusion, si les bénéfices inhérents aux processus de certification sont avérés, la mise en œuvre de politiques méditerranéennes fondées sur ce principe nécessite toutefois une réflexion stratégique préalable, tant sur les aspects de faisabilité (coût, complexité administrative, modalités de mise en œuvre) que de pertinence (légitimité, intérêts des acteurs locaux).

Une nécessaire articulation avec les politiques publiques

S'appuyer sur les dynamiques institutionnelles existantes

L'adaptation d'une stratégie méditerranéenne au contexte des territoires locaux doit aller de pair avec une adaptation aux politiques régionales et locales à l'œuvre. Cette nécessaire articulation doit se réaliser à travers une analyse préalable des dispositifs existants, afin notamment d'identifier les obstacles et les opportunités inhérents à un environnement institutionnel donné.

A titre d'exemple, la Grèce a fait l'objet d'une réforme territoriale qui a pris la forme d'un regroupement des anciens Dèmes (unités territoriales élémentaires), qui correspondent désormais à des entités géographiques et historiques. Ce regroupement s'est accompagné d'une redistribution des compétences qui a octroyé aux Dèmes des prérogatives élargies. Plus généralement, il est apparu que les politiques fiscales devaient faire l'objet d'une attention toute particulière, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources hydriques ou bien encore la stratégie énergétique.

Mettre en œuvre des politiques pérennes et mieux articulées entre elles

Au vu des spécificités de l'activité agricole du bassin (irrégularité du climat, volatilité des prix), une caractéristique essentielle d'une stratégie méditerranéenne doit être de pouvoir s'appuyer sur des politiques de soutien inscrites dans le moyen et le long terme, afin de permettre aux agriculteurs de se projeter vers l'avenir avec la meilleure visibilité possible. C'est sur l'agriculture biologique que ce principe est apparu le plus évident. On a vu en effet que le secteur se caractérisait par une forte dépendance aux aides publiques. Les analyses réalisées dans les régions ont montré une grande corrélation entre le développement du secteur et l'existence de fonds publics d'origine régionale et/ou communautaire. De manière quasi systématique, la fin des aides correspondait également à une diminution brutale des surfaces dédiées à l'agriculture biologique. En Thessalie par exemple, le développement du secteur a été fortement favorisé par le soutien des politiques européennes dans les années 2000-2005. Les retards de paiement conjugués à l'incertitude liée à la poursuite du soutien ont en revanche fortement pénalisé la production dans les années qui ont suivi. Il résulte de cette situation que pour beaucoup d'agriculteurs méditerranéens, l'agriculture biologique correspond davantage à une opportunité financière qu'à un réel engagement dans des pratiques respectueuses de l'environnement ou de la santé. Dans le même ordre d'idée, il est important de lutter contre les phénomènes d'éparpillement et de dispersion en favorisant l'articulation entre les différents échelons administratifs. La recherche de cohérence entre les politiques régionales et locales doit s'appuyer sur une coordination institutionnelle où les prérogatives de chacun sont définies et acceptées. De ce point de vue, les actions du projet ont montré que les exemples de concurrence – ou plus grave encore d'ignorance mutuelle – étaient extrêmement fréquents.

En conclusion, même s'il n'existe pas de modèle idéal en la matière, la stratégie méditerranéenne doit intégrer ces exigences. Il revient notamment aux régions de renforcer la pérennité et la transparence des politiques mises en œuvre afin d'atténuer les phénomènes d'incertitude qui caractérisent le secteur agricole.

Une stratégie méditerranéenne centrée sur des acteurs incontournables

Renforcer l'implication des sociétés locales

Plusieurs actions ont montré que parmi les acteurs stratégiques sur lesquels s'appuyer, la société civile constituait une instance clé de toute politique de développement. D'une manière générale, l'implication de la population dans une forme de gouvernance locale apparaît comme un facteur de réussite. Qu'il s'agisse de démarches productives, socioculturelles ou à vocation environnementale, les politiques mises en œuvre doivent faire l'objet d'un processus d'appropriation par la société locale pour renforcer leur efficacité. Les opérations de sensibilisation jouent un rôle prépondérant. Cette appropriation peut prendre des formes très différentes. Dans le cas des agroénergies par exemple, la mise en œuvre de campagnes relatives aux énergies renouvelables est de nature à mieux informer les citoyens sur les enjeux relatifs à ces nouvelles pratiques. La sensibilisation du public est ici essentielle dans la mesure où elle conditionne en grande partie la réussite de la démarche, étant donné que les citoyens sont aussi des usagers potentiels. Concernant le développement du secteur biologique, la mise en œuvre de campagnes de promotion des produits vise à faire évoluer les habitudes alimentaires en ciblant notamment des publics spécifiques (jeunes enfants).

Au final, la démarche proposée doit prendre en compte le fait que la perception qu'a une communauté locale d'elle-même constitue un facteur de réussite déterminant de tout projet de développement. Il est donc impératif que les processus de co-construction des politiques intègrent également la société civile.

Les régions au cœur d'une stratégie agricole méditerranéenne

L'un des enjeux initiaux identifiés par le projet Novagrimes concernait la place des régions méditerranéennes dans les politiques d'appui à l'agriculture. En dépit d'importantes disparités d'un Etat membre à l'autre, il apparaît que la légitimité des instances régionales sur la question agricole se renforce progressivement, comme en témoignent les débats relatifs à la régionalisation des aides envisagée dans le cadre de la réforme de la PAC (en particulier en France et en Italie). Comme on vu précédemment, l'action "Gouvernance" du projet a mis en évidence les apports bénéfiques des régions méditerranéennes dans la prise en charge des questions agricoles (animation locale, médiation, articulation des politiques, gestion concertée). A l'interface entre les sphères globales et locales, les régions sont désormais des interlocuteurs incontournables des instances européennes pour le développement régional, le développement rural et le développement agricole. A cet égard, le contexte institutionnel semble propice au renforcement de l'échelon régional. Plusieurs textes de loi accordent ainsi une importance croissante aux régions (Directive Cadre relative à la gestion de l'eau de 2000, Directives relatives à l'usage des pesticides de et au développement des énergies renouvelables de 2009).

En conclusion, la stratégie méditerranéenne proposée ici doit affirmer encore davantage sa dimension régionale. En outre, dans une perspective méditerranéenne élargie (Union Européenne / Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée), le fait de travailler à l'échelle des régions est susceptible de contribuer à réduire "l'asymétrie institutionnelle" qui caractérise fréquemment les deux rives de la Méditerranée, asymétrie notamment symbolisée par la présence de la Politique Agricole Commune.

Une stratégie méditerranéenne fondée sur des critères de durabilité partagés et mesurables et adaptée à l'évolution des besoins

L'affirmation d'une durabilité environnementale

Présentée comme un axe prioritaire de la stratégie méditerranéenne, la recherche de compétitivité et de rentabilité du secteur agricole ne doit pas se réaliser au détriment de sa capacité à préserver les ressources naturelles, dans un contexte méditerranéen où la pression sur ces ressources s'accroît sans cesse. Les stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sont bien entendu au cœur des préoccupations, avec en filigrane les objectifs de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre et d'augmentation de la part des énergies renouvelables fixés par l'Union Européenne. La gestion des déchets, la prévention des risques naturels et la qualité de l'eau constituent également des enjeux fondamentaux. Particulièrement exposée aux conséquences du changement climatique, l'agriculture méditerranéenne doit apporter sa contribution à ces enjeux globaux et aboutir à de nouveaux équilibres. De ce point de vue, l'action "Filière Agroénergétique" constitue une expérimentation intéressante. La volonté d'encadrer l'activité a abouti à instaurer des limites, en particulier concernant la taille des entreprises de transformation. Toutefois, il convient de prendre en compte dans le même temps les impératifs liés à l'approvisionnement et de disposer pour cela d'une taille critique suffisante afin de réduire les coûts et de réaliser des économies d'échelle. Au final, il s'agit d'éviter que le développement des cultures agroénergétiques ne se réalise au détriment des cultures dédiées à l'alimentation.

A travers le soutien aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, une stratégie méditerranéenne doit être fondée sur des moyens spécifiques et sur des objectifs partagés par tous les acteurs en matière de durabilité. La définition de ces objectifs constitue de ce fait un préalable indispensable.

Construire des outils d'évaluation de la stratégie méditerranéenne

L'évaluation de l'efficacité des politiques est un enjeu central, notamment en période de crise économique. Plusieurs actions du projet ont ainsi proposé des critères de mesure. C'est notamment le cas des agroénergies, où le concept de district agroénergétique est sous-tendu par la construction d'une grille de lecture composée d'indicateurs de durabilité. Ces indicateurs permettent de définir plus précisément les principes de fonctionnement d'un district (efficacité énergétique, logique de proximité, organisation, construction de compétences, articulation avec les politiques publiques, ancrage territorial...) et constituent en ce sens un guide des bonnes pratiques en matière de durabilité écologique, sociale et économique. D'une manière plus générale, il apparaît souhaitable de mettre en œuvre deux types de démarches d'évaluation :

- une évaluation "ex ante" permettant de mesurer la pertinence de la stratégie choisie en fonction du contexte local et des préoccupations des acteurs,
- une évaluation "ex post" relative à la mesure de l'impact réel de l'action, sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

Enfin, dans la perspective de l'élaboration d'une stratégie globale pour l'agriculture méditerranéenne, la question de l'évaluation devra également intégrer un volet transnational avec la définition de critères ad hoc capables de prendre en compte les problématiques méditerranéennes.

En conclusion : vers une vision partagée des enjeux agricoles en Méditerranée

Le projet Novagrimes est fondé sur le constat de l'absence d'action concertée à l'échelle méditerranéenne sur la thématique agricole. Face aux nombreuses crises économiques, sociales et environnementales auxquelles le secteur est aujourd'hui confronté, l'élaboration d'une stratégie transnationale est apparue comme une nécessité évidente pour les partenaires. Les travaux s'inscrivent de fait dans cette perspective. Ils ont permis de poser les bases d'une vision commune des enjeux agricoles en Méditerranée, tant au niveau de ses atouts que de ses handicaps. Cette vision partagée est un préalable indispensable à la mise en œuvre d'une stratégie à proprement parler, fondée sur des objectifs opérationnels convergents.

Principe fondateur du projet, le partage d'expériences est apparu comme la méthodologie la plus efficace pour faire émerger les composantes de la stratégie telles qu'elles viennent d'être présentées. Au terme de ce travail, les partenaires poursuivent la réflexion pour la construction institutionnelle d'une gouvernance agricole méditerranéenne capable de prendre en compte les spécificités du bassin. Cette gouvernance pourrait par exemple prendre la forme d'un groupe de réflexion formalisé associant les régions méditerranéennes intéressées. En tant qu'interlocuteur privilégié des autorités européennes, ce groupe pourrait formuler des orientations nouvelles concernant non seulement la Politique Agricole Commune, en particulier dans le second pilier dédié au développement rural, mais aussi d'engager un lobbying permanent auprès des autorités nationales et européennes pour la reconnaissance et la prise en compte des spécificités méditerranéennes (gestion de l'eau, certification des produits alimentaires...). En effet, les régions constituent une échelle pertinente pour traiter de ces questions, plus encore que les Etats membres, globalement peu impliqués sur la question de l'agriculture méditerranéenne.

La mise en œuvre d'une telle stratégie constitue un vaste chantier qui, loin de se limiter à la sphère agricole, englobe de multiples enjeux : souveraineté alimentaire, gestion des territoires, préservations des ressources naturelles. Dans cette perspective, la démarche portée par les partenaires du projet Novagrimes renvoie dès lors à un véritable projet de société qui concerne tous les citoyens méditerranéens.

3. Aspects méthodologiques

La concertation pour renforcer la valeur ajoutée transnationale du projet

L'une des originalités de Novagrimes réside dans la démarche méthodologique employée pour l'identification et la caractérisation des actions qui ont été mises en œuvre. Ainsi, le contenu même des actions n'existait pas dans la version initiale du projet, il a été progressivement construit durant les premiers mois de travail sur la base d'une concertation permanente entre les partenaires en fonction des activités et des préoccupations de chacun, et à partir du cadre posé dans le formulaire de candidature, fondé sur trois thématiques principales : la création de systèmes agricoles intégrés durables, la spécification des produits alimentaires méditerranéens et la place de l'agriculture dans les formes de gouvernance territoriales.

Ce mode de fonctionnement a été rendu nécessaire par l'extrême diversité des régions constitutives du partenariat de Novagrimes, diversité qui se manifeste à plusieurs niveaux :

- d'abord en ce qui concerne les types d'agriculture en présence : avec la coexistence entre une agriculture productive tournée vers l'export (Murcie) et une agriculture plus traditionnelle tournée vers le marché intérieur (Sardaigne, Thessalie),
- ensuite au sujet des types de partenaires impliqués : si la région Provence-Alpes-Côte d'Azur était opérateur principal du projet, les autres régions étaient quant à elles appuyées par un opérateur technique ou scientifique (agence Laore Sardegna, Instituto Murciano de Investigacion y Desarrollo Agrario y Alimentario – IMIDA, Institut Agronomique Méditerranéen de Bari, Université de Thessalie),
- enfin, concernant les prérogatives même des collectivités : la cohabitation entre les compétences élargies des communautés / régions autonomes espagnoles ou italiennes et les régions françaises et grecques, où la compétence agricole est en cours de renforcement.

Ainsi, au travers des nombreux échanges entre les régions partenaires, mais aussi au sein de chaque région, la phase d'appropriation des thématiques du projet a permis d'aboutir à des consensus solides quant au contenu même des actions et à l'implication des partenaires. Etalée sur plusieurs mois, ce travail de co-construction a été un préalable indispensable à l'étape suivante de construction des composantes du projet.

Ces principes méthodologiques ont pour but de garantir la valeur ajoutée transnationale du projet. Sur cette base, les actions se sont construites selon deux modalités principales :

- d'une part, le transfert de compétences d'une région à une / plusieurs autre(s) : dans ce cadre, l'expertise d'une région concernant une thématique spécifique a profité à l'ensemble du partenariat à travers un échange d'expériences. Les actions "Gestion de l'Eau" et "Développement Rural Intégré" entrent dans cette catégorie. Pour la première, le savoir-faire en matière d'efficacité économique de l'eau est issu de la Région Murcie, qui constitue en outre un exemple de gestion collective de la ressource hydrique. Pour la seconde, le concept de Bio-Itinéraire a été proposé par la région des Pouilles,

- d'autre part, un travail concerté entre les partenaires pour aboutir à une proposition commune au projet Novagrimes : dans cette configuration, les différents partenaires ont mutualisé leur expérience afin d'élaborer une démarche originale et innovante. Le concept de District Agroénergétique Méditerranéen Durable ou bien encore la réflexion relative à la réforme de la Politique Agricole Commune en soit des illustrations.

Bien que fondées sur des partenariats et des objectifs spécifiques, chacune des actions a été conduite selon des méthodologies convergeant vers une homogénéité pour assurer des résultats cohérents. La réalisation des documents préalables (diagnostics, états des lieux, questionnaires) s'est faite à partir de grilles d'analyse et d'indicateurs communs. Ceci avait pour but d'aboutir à des résultats comparables, contribuant ainsi à faciliter leur traitement et à préserver la cohérence d'ensemble du projet autour des objectifs initiaux.

Des thématiques aux composantes opérationnelles

Les trois thématiques de travail évoquées plus haut (systèmes agricoles intégrés, spécification des produits et gouvernance) ont permis de concevoir l'architecture générale du projet et l'articulation des différentes composantes opérationnelles.

Les discussions relatives à la mise en œuvre de systèmes agricoles intégrés durables ont ainsi abouti à expliciter plus précisément la composante que l'on pourrait qualifier "d'environnementale" du projet Novagrimes. A travers les questionnements initiaux liés aux déchets, à l'usage de l'eau ou aux pratiques agricoles, il s'agissait de favoriser la capacité de l'agriculture à produire un environnement de qualité. Sur cette base, 3 thématiques ont été sélectionnées :

- la valorisation des déchets agricoles et non agricoles / les agroénergies : fondées sur une meilleure structuration du secteur agricole et sur l'émergence de filières intégrées,
- la gestion / préservation des ressources naturelles, avec une large place accordée aux ressources hydriques et aux formes de gestion collective,
- les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, notamment l'agriculture biologique.

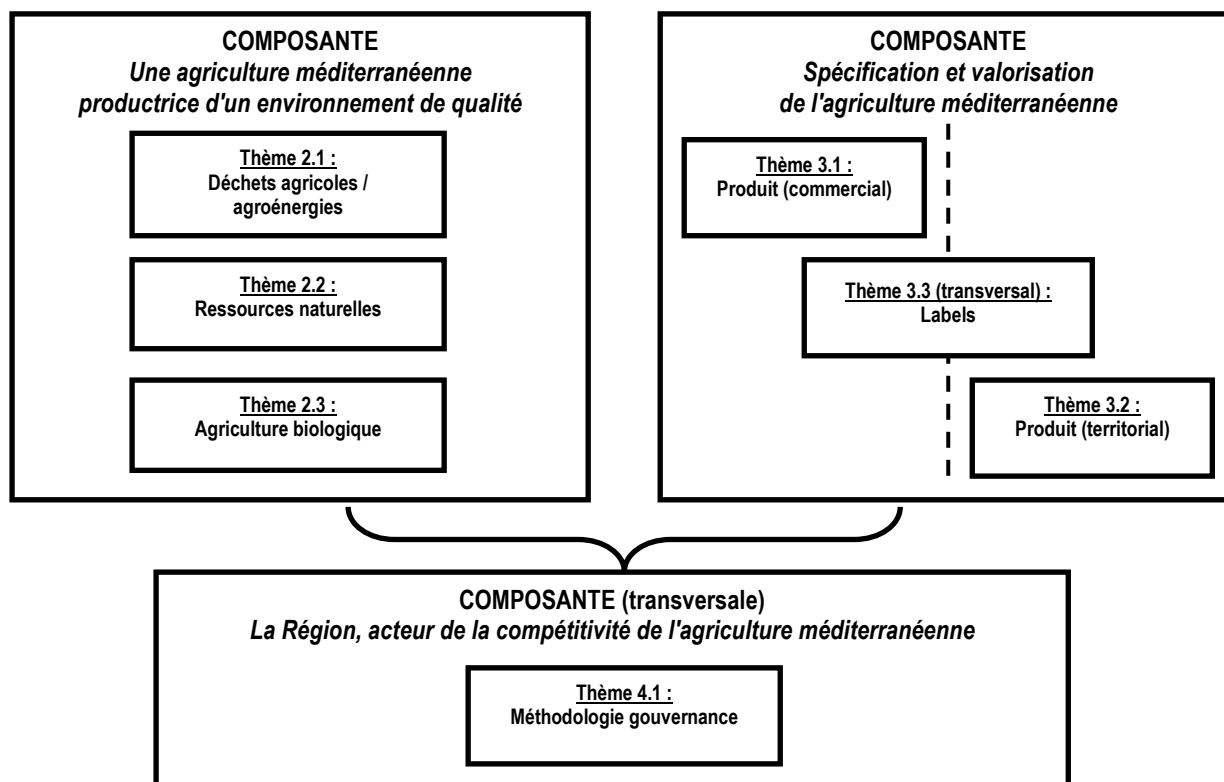
La seconde composante porte quant à elle sur les questions relatives aux produits alimentaires et à leur valorisation, en particulier à travers la reconnaissance de leur dimension territoriale (circuits courts, labellisation...). Comme pour la composante précédente, trois thématiques ont été identifiées :

- la commercialisation et la consommation des produits agricoles méditerranéens, qui porte principalement sur les aspects techniques et commerciaux de l'activité, avec comme perspective la capacité des produits à s'adapter aux attentes des consommateurs,
- la gouvernance des produits et des territoires, où les produits sont envisagés comme des leviers de développement des espaces ruraux,
- les dispositifs de labellisation, qui se veulent à l'interface entre les produits et les territoires.

Enfin, la troisième composante fondée sur la gouvernance consiste en une réflexion de nature méthodologique sur le rôle des régions dans les politiques d'appui à l'agriculture, dans le but de renforcer leur durabilité et leur compétitivité. Cette dimension méthodologique explique le caractère transversal de la composante, qui devra s'appuyer sur les résultats issus des deux premières.

Au final, c'est dans l'architecture présentée ci-dessous que sont venues s'inscrire les neuf actions du projet proprement dites.

Architecture générale du projet Novagrimes



La structuration des partenariats

De façon conjointe à la construction des actions, les partenaires ont également travaillé à identifier les acteurs de terrain impliqués dans la conduite des différentes actions du projet. Ce fonctionnement à deux niveaux (Région / acteurs de terrain) constitue une autre originalité du fonctionnement de Novagrimes. Sélectionnés pour leurs compétences et leur connaissance des réalités du terrain, ces acteurs ont ensuite été intégrés aux différents groupes de travail qui ont œuvré à la définition puis à la mise en œuvre effective des actions.

Il convient de souligner ici la grande diversité des intervenants identifiés a priori par les régions partenaires. Les organisations professionnelles agricoles, les centres techniques et les structures impliquées dans le développement local sont assez fortement représentés. Toutefois, on note également la présence d'un grand nombre d'institutions qui ne sont pas issues du monde agricole : entreprises privées et coopératives, structures de formation et de recherche, associations, collectivités locales. Ces acteurs locaux ont joué un rôle déterminant dans le travail de conduite des actions, ils ont contribué à enrichir les réflexions et proposé des orientations davantage en phase avec les enjeux régionaux. Au fondement même du projet, cette collaboration étroite entre régions partenaires et intervenants locaux a largement contribué à la pertinence des résultats obtenus.

Les principes d'évaluation des actions : la grille "SICOMA"

Le travail de concertation mené par les partenaires du projet a été facilité par l'élaboration d'une grille d'indicateurs permettant une évaluation qualitative des actions identifiées. En lien avec les principes fondateurs de Novagrimes, ces indicateurs ont permis de mieux appréhender les forces et les faiblesses des actions, ainsi que leur capacité à s'intégrer dans les différentes composantes et thématiques du projet. Baptisée "SICOMA" (du nom des six indicateurs retenus : Structurant, Innovant, Collectif, Opérationnel, Méditerranéen, Ancré localement), cette grille d'analyse a permis de donner une orientation plus précise aux discussions entre les partenaires (tableau ci-dessous).

La grille d'évaluation "SICOMA" du projet Novagrimes

Critère de sélection	Description
Structurant	Le premier objectif des actions réside dans leur caractère structurant pour l'agriculture méditerranéenne, soit en termes de durabilité (préservation de l'environnement, équité sociale...), soit en termes de compétitivité économique. Il est donc important que chaque action puisse faire état d'une contribution en la matière.
Innovant	Les projets portés par Novagrimes doivent faire la preuve de leur caractère innovant. Toutefois, on ne retiendra pas ici que les dimensions techniques ou technologiques. Les innovations pourront également porter sur les pratiques d'échange entre les partenaires, l'élaboration d'actions collectives originales ou bien encore les dispositifs méthodologiques de mise en œuvre des actions.
Collectif	Considérée comme essentielle et incontournable, la dimension collective du projet se manifeste à plusieurs niveaux. D'une part, dans une perspective de transfert, les actions engagées doivent impérativement impliquer plusieurs partenaires du programme. D'autre part, à l'échelle locale / régionale, ces actions doivent mettre en œuvre des réseaux d'acteurs élargis : <ul style="list-style-type: none"> - d'un point de vue agricole : des groupements d'agriculteurs ou d'acteurs agroalimentaires (organisation en filières) - dans une perspective plus rurale : des synergies avec d'autres types d'acteurs : professionnels du tourisme, collectivités territoriales...
Opérationnel	Le projet a vocation à développer des actions concrètes. Il s'agit donc de privilégier ici le caractère opérationnel des actions proposées, caractère permettant d'aboutir de manière plus directe à la structuration de l'agriculture méditerranéenne évoquée plus haut.
Méditerranéen	En dépit des spécificités de chaque région partenaire, les actions soutenues par Novagrimes doivent contribuer à la construction d'une stratégie globale de développement de l'agriculture méditerranéenne et faire la preuve de leur capacité à répondre à des enjeux transnationaux.
Ancré localement	Même s'il s'agit d'inscrire les actions dans une perspective large (échelle méditerranéenne), le projet Novagrimes vise dans le même temps à soutenir des initiatives répondant à des problèmes productifs et/ou environnementaux propres à chaque territoire. Cette capacité à répondre à des besoins spécifiques est une condition essentiellement de la réussite de ces actions.